

08-02.23

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL- PATRIE

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE SOMALOMO

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE -WORK - FATHERLAND

EAST REGION

HUPPER-NYONG DIVISION

SOMALOMO COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un message aux numéros suivant : 673 205 725/ 699 370 748

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE DE SOMALOMO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/C.SMO/CIPM/2023 du 31/01/2023

POUR LA REALISATION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SOMALOMO, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. **LOT UNIQUE**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINEE - EXERCICE 2023

IMPUTATION :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)
Unique	Construction de cinq (05) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de NKOLKOUA, CSI KOMBA 1, MAKAK, MASSIEL MBENO et MANG.	44 710 000

IANVIER 2023

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL- PATRIE

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE SOMALOMO

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE -WORK - FATHERLAND

EAST REGION

HUPPER-NYONG DIVISION

SOMALOMO COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un message aux numéros suivant : 673 205 725/ 699 370 748

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE DE SOMALOMO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/C.SMO/CIPM/2023 du 31/01/2023

POUR LA REALISATION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SOMALOMO, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. **LOT UNIQUE**

Financement : Budget d'Investissement Publics (BIP) MINEE-Exercice 2023,

1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Somalomo, lance pour le compte de Commune de Somalomo, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation de cinq (05) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine, dans certaines localités de Somalomo, Département situé dans la Région de l'Est. **Lot unique.**

Les prestations à exécuter sont réparties dans cinq (05) localités et indiquées à l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

Le découpage et les montants prévisionnels TTC se présentent comme ci-après :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)
Unique	Construction de cinq (05) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de NKOLKOUA, CSI KOMBA 1, MAKAK, MASSIEL MBENO et MANG.	44 710 000

2 - CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux pour chaque localité comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires – Etudes ;
- Implantation

- La réalisation du forage ;
- La fourniture et la pose des pompes à motricité humaine ;
- La formation d'artisans réparateurs et des comités de gestion des points d'eau.

3 - PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de condition à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux de forages.

4 - FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) – Exercice 2023.

Coût prévisionnel :

- **Lot unique : 44 710 000 (quarante-quatre millions sept cent dix mille) F CFA**

Imputation Budgétaire :

5 - ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès de la Commune de Somalomo, sur présentation d'une quittance attestant le versement au trésor public, (**Recette Municipale de la Commune de Somalomo**), d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

6 - CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (GARANTIE DE SOUMISSION)

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **2% du coût prévisionnel soit 894 200 F CFA (huit cent quatre-vingt-quatorze mille deux cents francs)** établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO.

7 - REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au service des marchés de la Commune de Somalomo au plus tard le **02/03/2023 à 09 heures** précises et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/C.SMO/CIPM/2023 DU 31/01/2023

POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SOMALOMO, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE

FINANCEMENT : CREDITS TRANSFERES DE L'ÉTAT BIP –MINEE EXERCICE 2023.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)».

8. RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

9. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des marchés Publics de la Commune de Somalomo, dans la case communautaire, le **02/03/2023** à **10 heures** précises. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

1. Pièces administratives:

- a. Dossier incomplet ou pièces non conformes après un délai de 48heures ;
- b. Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c. Absence de la caution de soumission.

2. Offre technique:

- a. Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b. Fausse déclaration ;
- c. Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d. Non existence des visites de sites signées par les chefs de villes des localités concernées ;
- e. Non existence de la preuve (première et dernière page de lettre-commande et PV définitif de travaux de forages, AEP exécutés dans les Communes de Messamena et de Somalomo (zones voisines) au cours des années 2019, 2020, 2021, 2022 et définitivement réceptionnés ;
- f. Non existence de la preuve (première et dernière page de lettre-commande et PV provisoires) de travaux d'au moins cinq (05) forages équipés de PMH, exécutés dans les Communes de Messamena et de Somalomo (zones voisines) dans département du Haut-Nyong, régions de l'Est, au cours des années 2019, 2020, 2021, 2022 et réceptionnés.
- g. Non existence dans l'offre technique des indications sur les rubriques ci-après, portant effectivement sur le projet à réaliser :

d.1. Organisation du chantier, visite des sites et plan d'installation du chantier

- Installation de chantier, amenée et repli du personnel et du matériel
- Hébergement, transport, mains d'œuvre ;
- Ordonnancement des tâches, bureau avec salle de conférence etc...
- Organigramme cohérent de l'entreprise

d.2. Méthodologie pour l'exécution des prestations

- Description détaillée de la méthodologie :
- Etudes géophysiques, installation de chantier, animation, travaux de foration, construction de la superstructure, installation de la pompe, désinfection et analyse de l'eau, formation des agents de la maintenance.

d.3. Planning d'exécution des prestations

- Organisation générale des opérations
- Définition des tâches depuis l'installation du chantier jusqu'à la réception provisoire des travaux

- h. Non obtention de vingt (20) critères sur vingt neuf (29) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

3. Offre financière:

- a. Offre financière incomplète ou pièces non conformes ;
b. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
c. Absence dans l'offre financière d'un Sous-Détail d'un prix unitaire quantifié.

12. LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- | | |
|---|-----------------|
| 1. Chiffres d'affaire | (02 critères) ; |
| 2. Personnel d'encadrement | (17 critères) ; |
| 3. Moyens matériels | (02 critères) ; |
| 4. Expérience de l'Entreprise | (03 critères) ; |
| 5. Methodologie d'exécution des travaux | (03 critères) ; |
| 6. Attestation de visite de site | (01 critère) ; |
| 7. Présentation generale de l'offre | (01 critères) ; |

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % soit « vingt un (21) critères sur vingt neuf 29 » seront retenues pour la suite de la procédure.

Les copies de diplômes du personnel principal devront être certifiées par une autorité compétente.

De manière détaillée, ces critères comportent les rubriques indiquées dans le DAO.

13. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. ATTRIBUTION DU MARCHE

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le Lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Somalomo Tél : 698 47 42 15.

Somalomo, le 30 Janvier 2023

Le Maire de la Commune de Somalomo

Maitre d'Ouvrage



Njankoum Felix Jean Paul

AMPLIATIONS

- PREFET/HN
- ARMP/EST ;
- SOPECAM ;
- PDT/CIPM-SMO ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONOS - ARCHIVES -.